Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit 0,183 € ht le caractère.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Lannion-Trégor Communauté
Lannuon-Treger Kumuniezh

Fourniture et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom de l'acheteur : Lannion-Trégor Communauté.
Siret : 200 065 928 00018.
Ville : Lannion.
Code postal : 22300.
Section 2 : Communication
Profil acheteur : https://marches.megalis.bretagne.bzh
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. le Président de Lannion-Trégor Communauté.
Adresse mail du contact : commandepublique@lannion-tregor.com
N° de téléphone du contact : 02 96 05 09 00.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation : cf. règlement de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure de remise des plis : 23 janvier 2023, 14 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Les variantes à l'initiative du soumissionnaire sont autorisées : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de choix suivants :
- valeur technique des prestations : 30 %,
- prix de l'offre : 70 %.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : fourniture et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.
Code CPV principal :
- 31224500 bornes,
- 31610000 matériels électriques pour moteur et véhicules.
Type de marché : fournitures courantes et services.
Lieu principal d'exécution du marché : Lannion.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui.
Autres informations complémentaires :
Voies et délais de recours :
- un référé précontractuel peut être exercé jusqu'à la signature du marché conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative,
- un référé contractuel peut être exercé à compter de la signature du marché conformément aux articles L.551-13 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution ou de 6 mois en cas d'absence d'avis d'attribution,
un recours en contestation de validité du marché peut être exercé, conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 16 juillet 2007 dans un délai de deux mois, suivant l'accomplissement de mesures de publicité précisant notamment la date de conclusion du marché et ses modalités de consultation assortie le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L.521-1 du Code de justice administrative.
Date d'envoi du présent avis : 22 décembre 2022.
Date limite de réception des offres : 23 janvier 2023 à 14 h 00.

Marchés publics

Procédure adaptée

Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Lié

Maîtrise d'oeuvre pour des travaux de pose de réseau d'alimentation en eau potable, programme de travaux 2024-2025

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Lié, espace Docteur Louis Piton, 60, Le Pont Querra, 22210 Plémet.
Objet de la mission : maîtrise d'oeuvre pour des travaux de pose de réseau d'alimentation en eau potable. Programmes de travaux 2024 - 2025.
Procédure de passation : procédure adaptée (article R.2123-1 du Code de la commande publique). Le marché comporte une tranche ferme et une tranche conditionnelle.
Encadrement et coordination de l'opération : le SDAEP 22 est chargé d'une mission d'appui au choix du maître d'oeuvre pour le compte du maître d'ouvrage.
Nature de la prestation :
mission de maîtrise d'oeuvre conforme au décret 93-1268 du 26 novembre 1993 composée des éléments suivants : AVP, ACT, VISA, DET, AOR,
aspects spécifiques de la mission : recherche et obtention des autorisations de passage, état des lieux avant et après travaux, appui à la passation des marchés d'étude géotechnique, de contrôle technique et de coordination SPS, utilisation de la modélisation du réseau disponible sous le logiciel Piccolo,
la mission de maîtrise d'oeuvre est relative à des ouvrages d'infrastructures. Elle concerne principalement les canalisations publiques d'adduction et de distribution d'eau potable,
les travaux font l'objet d'un programme annuel établi par le maître d'ouvrage. La nature de ces travaux est la suivante :
- renouvellements liés aux travaux d'aménagement de voirie à l'initiative des communes ou du département,
renouvellement à l'initiative du Syndicat du Lié pour cause de qualité d'eau, de dégradation ou vieillissement des ouvrages,
déplacements des réseaux situés en servitudes, en domaine privé ou à la suite d'opérations de voirie ou réseaux divers (assainissement, gaz...),
- opérations ponctuelles particulières décidées par le Syndicat du Lié.
Lieu d'exécution : territoire du Syndicat du Lié.
Le Syndicat du Lié regroupe les communes de : Le Cambout, Coëtlogon, La Chèze, Plémet, Hémonstoir, Loudéac, Plumieux, la Prénessaye, Saint-Barnabé, Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle et Saint-Maudan.
Montant des travaux : les tranches annuelles de travaux seront de l'ordre de 1 000 000 d'euros HT.
Obtention du dossier de consultation :
Le dossier de consultation peut être obtenu sur le site :
https://megalis.bretagne.bzh
Documents mis à disposition des candidats :
- règlement particulier de l'appel à candidatures,
- acte d'engagement,
- descriptif de la mission de maîtrise d'oeuvre,
- CCP,
- tableau des temps prévisionnels.
Documents à produire : se reporter au règlement de consultation.
Date limite de réception des candidatures : vendredi 3 février 2023, 12 h 00.
Renseignements d'ordre administratif et/ou technique : pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 3 jours avant la date limite de remise des offres, une demande auprès du coordonnateur de l'opération :
Syndicat du Lié (à l'attention de M. Lautout), espace Docteur Louis Piton, 60, Le Pont Querra, 22210 Plémet. Tél. 02 96 66 35 35,
- ou au SDAEP des Côtes-d'Armor (à l'attention de M. Cauet), 6, rue Sophie-Germain, 22440 Ploufragan. Tél. 02 96 01 21 40.
Date d'envoi de l'avis pour insertion : 23 décembre 2022.

Région Bretagne — SemBreizh

Lycée La Closerie à Saint-Quay-Portrieux

Réaménagement de la restauration pédagogique OP20VBTI

PROCÉDURE ADAPTÉE

Marchés de travaux

1. Maître d'ouvrage : Conseil régional de Bretagne, Direction de l'immobilier et de la logistique, 283, avenue du Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex 7.
2. Mandataire : SemBreizh, 13, rue du Clos-Courtel, 35510 Cesson-Sévigné, représentée par son agence des Côtes-d'Armor, 24, rue Gourien, 22000 Saint-Brieuc.
3. Mode de passation choisi : procédure adaptée (articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique).
4. Objet des marchés :
Lieu d'exécution : lycée La Closerie à Saint-Quay-Portrieux (22).
Nature des travaux : réaménagement de la restauration pédagogique.
Répartition des travaux :
Lot 1 : tous corps d'état.
Lot 2 : techniques.
Lot 3 : serrurerie.
Délai d'exécution :
Démarrage prévisionnel des travaux : mars 2023 pour une durée de 6 mois y compris période de préparation.
Prestations supplémentaires éventuelles :
Lot 1 : PSE01-01 : contre cloison.
Variante : aucune variante n'est autorisée.
5. Justificatifs à produire : les candidats devront produire un dossier complet comprenant la lettre de candidature (DC1 ou forme libre), les renseignements sur l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et les capacités techniques et professionnelles et détaillés au règlement de consultation (DC2 ou forme libre).
6. Retrait du dossier de consultation : le dossier est disponible en ligne sur la salle régionale des marchés publics : www.megalis.bretagne.bzh
7. Visite sur site : les conditions de visites sont les suivantes : obligatoire pour tous les lots.
L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.
Prendre contact avec Mme Christine Roussel, gestionnaire.
christine.roussel@ac-rennes.fr
Fermeture du lycée pendant les vacances scolaires du 19 au 30 décembre 2022 inclus.
9. Critères de jugement des offres : les critères d'attribution sont les suivants :
- valeur technique de l'offre pour 60 %,
- prix pour 40 %.
10. Date limite de réception des offres : les offres parviendront par voie dématérialisée sur le site : www.megalis.bretagne.bzh avant le jeudi 26 janvier 2023 avant 16 h 00.
Délai de validité des offres : 180 jours.
L'attributaire signera obligatoirement l'acte d'engagement de façon électronique.
11. Modalités essentielles de financement et de paiement :
Financement : ressources propres du Conseil régional de Bretagne abondées par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques.
Exécution financière du marché : conformément aux articles aux articles R.2191-1 à R.2191-2 et R.2393-4 du Code de la commande publique.
12. Conditions relatives au cautionnement et garantie exigées : constitution d'une garantie à première demande.
13. Renseignements : les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : https://www.megalis.bretagne.bzh
14. Voies de recours :
Instance chargée des recours auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : tribunal administratif de Rennes, hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes, France. Tél. 02 23 21 28 28. Fax 02.99.63.56.84.
E-mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr http://rennes.tribunaladministratif.fr
15. Date d'envoi à la publication : 22 décembre 2022.

Leff Armor Communauté

Contrôle périodique de bon fonctionnement _SPANC

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : Leff Armor Communauté.
Numéro national d'identification :
Siret : 20006908600011.
Ville : Lanvollon.
Code postal : 22290.
Groupement de commande : non.
Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.megalis.bretagne.bzh/
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Mme Séverine Le Mevel.
Adresse mail du contact : marches@leffarmor.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 96 70 17 04.
Section 3 : Procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : les conditions de participation et les capacités requises sont définies dans les documents de la consultation.
Technique d'achat : accord-cadre.
Date et heure limite de réception des plis : 20 janvier 2023 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.
Identification du type d'acheteurs intervenant :
Entité adjudicatrice :
Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : contrôle périodique de bon fonctionnement_SPANC.
Code CPV principal : 90480000-5.
Type de marché : services.
Description succincte du marché : la présente mission a pour objet la réalisation des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : prestations de services.
Lieu principal d'exécution du marché : Trégomeur, Chatelaudren-Plouagat et Lanrodec.
Durée du marché (en mois) : 18.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots :
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations complémentaires :
Visite obligatoire : non.

Avis administratifs

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

ENQUÊTE PUBLIQUE

Zonage d'assainissement des communes de MINIHY-TRÉGUIER TRÉDARZEC ET TRÉGUIER

Le public est informé qu'en application d'un arrêté pris par Lannion-Trégor Communauté en date du 15 décembre 2022 une enquête publique est ouverte en vue de la délimitation des zones d'assainissement collectif et non-collectif sur les communes de Minihy-Tréguier, Trédarzec et Tréguier.
Le dossier d'enquête sera déposé en mairies de Minihy-Tréguier, Trédarzec et Tréguier pendant la période du 12 janvier au 16 février inclus, pour que les habitants intéressés puissent en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des mairies au public.
Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier est également consultable sur le site internet des communes
mairie.minihy@orange.fr
mairie@tredarzec.fr
et mairie@ville-treguier.fr
de Lannion-Trégor Communauté
https://www.lannion-tregor.com/eau-assainissement/l-assainissement-collectif/enquetes-publiques.html
Les personnes intéressées pourront formuler, pendant la durée de l'enquête, leurs observations sur le projet :
- soit sur le registre d'enquête déposé à cet effet en mairies de Minihy-Tréguier, Trédarzec et Tréguier (ou sur feuillets mobiles qui lui seront annexés),
- soit par courrier adressé à la commissaire enquêtrice en mairie de Minihy-Tréguier, Trédarzec ou Tréguier, avant la clôture de l'enquête,
- soit par courriel
zonage.enquetepublique@lannion-tregor.com
Soit directement à la commissaire enquêtrice lors des permanences qu'elle tiendra :
- le mercredi 25 janvier de 9 h 00 à 12h00 en mairie de Minihy-Tréguier,
- le jeudi 16 févier de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Minihy-Tréguier,
- le vendredi 20 janvier de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Trédarzec,
- le mercredi 8 février de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Trédarzec,
- le jeudi 12 janvier de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Tréguier,
- le mercredi 1er février de 13 h 30 à 17 h 30 en mairie de Tréguier.
Par décision du 28 novembre 2022 de M. le Président du tribunal administratif de Rennes, Mme Catherine Ingrand est désignée en qualité de commissaire enquêtrice.
À l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par la commissaire enquêtrice qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au président de Lannion-Trégor Communauté le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.
Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice sera adressée à M. le Préfet des Côtes d'Armor, aux maires de MinihyTréguier, Trédarzec et Tréguier et au président du tribunal administratif.
À l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif sur les communes de Minihy-Tréguier, Trédarzec et Tréguier tel que soumis à l'enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique.
L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Lannion-Trégor Communauté (Service eau-assainissement, tél. 02 96 05 91 38 et adresse électronique :
aurelie.uzeel@lannion-tregor.com

Le Président
Gervais EGAULT.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur jo e donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Vie des sociétés

EXPERTISE COMPTABLE

UPSILON DEVELOPMENT

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, Le Cosquer
22170 BOQUEHO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Boqueho du 23 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.
Dénomination : Upsilon Development.
Siège : 4, Le Cosquer, 22170 Boqueho.
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet :
- l'étude, la conception, la construction, le développement, l'amélioration, la mise au point, la gestion et la maintenance des logiciels et autres applications informatiques et sites internet, tant pour son compte que pour le compte de tiers,
- la vente au détail sur internet de matériel informatique,
- le conseil et la formation en systèmes et logiciels informatiques,
- toutes activités d'agence de communication digitale,
- le conseil, l'assistance et la formation dans le domaine de la stratégie de communication digitale et du marketing,
- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quelles que soient leur objet social et leurs activités.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Yeun Le Floch, demeurant 4, Le Cosquer, 22170 Boqueho.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.

YCL EXPERTISE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 décembre 2022, à Plédran (22).
Dénomination : Montero - Le Vacon.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 2, rue du Rochonen, 22800 Quintin.
Objet : l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel, restaurant, débit de boissons sur place et à emporter.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 25 000 euros.
Gérant : M. Christophe Le Vacon, demeurant 91, La Vallée, 22960 Plédran.
La société sera immatriculée au RCS Saint-Brieuc.

Pour avis.

dimanche ouest france
1 journal
4 cahiers

ANTELIA CONSEILS — JURIPARTNER — SOCIÉTÉ D'AVOCATS

N3C AGRI

Société civile
Au capital de 3 000 euros
Siège social : lieudit «Kerivalan»
Laniscat
22570 BON-REPOS-SUR-BLAVET
RCS Saint-Brieuc : en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : N3C Agri.
Forme : société civile.
Capital : 3 000 euros par apport de numéraire.
Siège : lieudit «Kerivalan», Laniscat, 22570 Bon-Repos-sur-Blavet.
Objet :
- la propriété, la détention, la gestion directe de portefeuille de valeurs mobilières et de titres de sociétés cotées ou non dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la propriété, la détention, la gestion directe, la location et, à titre exceptionnel, la vente de biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autre ; (...).
Gérance : Mme Céline Le Pavec et M. Nicolas Thépaut, demeurant tous deux au lieudit «Kerivalan», Laniscat, 22570 Bon-Repos-sur-Blavet.
Transmission des parts : toute cession de parts hors les cessions consenties aux descendants du cédant doit être autorisée par décision unanime.
Immatriculation : RCS de Saint-Brieuc.

Pour avis
La Gérance.

YCL EXPERTISE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 décembre 2022, à Plédran (22).
Dénomination : SCI Montero - Le Vacon.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : 2, rue du Rochonen, 22800 Quintin.
Objet : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros.
Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.
Cession de parts et agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent êtres cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Gérant : Mme Stéphanie Montero, demeurant 91, La Vallée, 22960 Plédran.
Gérant : M. Christophe Le Vacon, demeurant 91, La Vallée, 22960 Plédran.
La société sera immatriculée au RCS Saint-Brieuc.

Pour avis.

HN AVOCATS
21, rue Édouard-Vaillant
37000 TOURS
tours@steeringlegal.com

NEODYME BREIZH

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Carré Rosengart
16, quai Armez
22000 SAINT-BRIEUC
828 052 274 RCS Saint-Brieuc

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 5 décembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du Carré Rosengart, 16, quai Armez, 22000 Saint-Brieuc au 34, rue Léopold-Sédar-Senghor, 29900 Concarneau, à compter du 1er novembre 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

BOZO 1

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 48B, rue du Port-Favigo
22000 SAINT-BRIEUC
844 701 920 RCS Saint-Brieuc

CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Au terme d'une décision en date du 20 décembre 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé malgré le montant des capitaux propres, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.
Mention au RCS de Saint-Brieuc.

GARANTIE FINANCIÈRE

AXA France IARD, SA, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 722 057 460, dont le siège social est 313, terrasse de l'Arche, 92727 Nanterre cedex, prise en la personne de son représentant légal, fait savoir que les garanties dont bénéficiait la société SARL Couni Couna, RCS 843 706 060 00012, 12B, rue des Rouairies, 22100 Dinan, selon contrat de garantie financière n° 103 862 45604 au titre de l'activité de transaction immobilière et gestion immobilière visé par la loi du 2 janvier 1970 prendra fin 3 jours francs après la diffusion de cette annonce le 1er janvier 2023.
La société SMA SA, en qualité de nouveau garant financier a justifié, reprendre avec tous ses effets, à compter de la cessation effective de la garantie, les engagements précédemment octroyés par AXA France IARD SA, pour les activités de transaction immobilière, gestion immobilière.
En conséquence, les créances, s'il en existe, devront être produites dans les trois mois de cet avis auprès du siège de SMA SA.

FP2I

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 3, allée du Fou-de-Bassan
22960 PLÉDRAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Plédran du 22 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : FP2I.
Siège social : 3, allée du Fou-de-Bassan, 22960 Plédran.
Objet social : l'activité de holding. La prise de participation minoritaire ou majoritaire sous forme d'achat, d'apport, de souscription ou autrement dans toutes les entreprises françaises ou étrangères, qu'elle qu'en soit la forme juridique ou l'objet. La gestion de ces participations. La cession de ces participations ou toute transmission quelle qu'en soit la forme. Toutes prestations de services au profit d'entreprises en matière de gestion, notamment dans les domaines administratifs, comptables, financiers, commerciaux ou de direction et plus particulièrement au profit des sociétés filiales. La propriété, par voie d'acquisition ou autrement, et la gestion, notamment sous toute forme de location, de tous immeubles et biens ou droits immobiliers. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : M. Fabien Pauvert, demeurant 3, allée du Fou-de-Bassan, 22960 Plédran.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.

Pour avis
La Gérance.

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-livres
Maison décoration
Tourisme • Histoire Cuisine
Loisirs créatifs • Pratique
Nature • Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

Autres légales

GARANTIE FINANCIÈRE

Axa France IARD, SA, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 722 057 460, dont le siège social est 313, terrasse de l'Arche, 92727 Nanterre cedex prise en la personne de son représentant légal, fait savoir que les garanties dont bénéficiait la société SARL Regent Immobilier enseigne Solvimo Dinan, RCS 491 773 495 00016, 29, rue des Rouairies, 22100 Dinan, selon contrat de garantie financière n° 763 980 7004 au titre des activités de transaction immobilière et gestion immobilière visé par la loi du 2 janvier 1970 prendra fin 3 jours francs après la diffusion de cette annonce.
SMA, en qualité de nouveau garant financier a justifié, reprendre avec tous ses effets, à compter de la cessation effective de la garantie, les engagements précédemment octroyés par Axa France IARD SA, pour les activités de transaction immobilière et gestion immobilière.
En conséquence, les créances, s'il en existe, devront être produites dans les trois mois de cet avis auprès du siège de SMA SA (reprise d'antériorité), siège 8, rue Louis-Armand, CS 71201, 75738 Paris cedex 15.

GARANTIE FINANCIÈRE

AXA France IARD, SA, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 722 057 460, dont le siège social est 313, terrasse de l'Arche, 92727 Nanterre cedex prise en la personne de son représentant légal, fait savoir que les garanties dont bénéficiait la société SARL Maloa Immobilier, RCS : 788 641 306 00022, 12B, rue des Rouairies, 22100 Dinan, selon contrat de garantie financière n° 611 158 5804 au titre des activités de transaction immobilière, gestion immobilière, visé par la loi du 2 janvier 1970 prendront fin le 1er janvier 2023.
La société SMA SA, en qualité de nouveau garant financier a justifié, reprendre avec tous ses effets, à compter de la cessation effective de la garantie, les engagements précédemment octroyés par AXA France IARD SA, pour les activités de transaction immobilière, gestion immobilière.
En conséquence, les créances, s'il en existe, devront être produites dans les trois mois de cet avis auprès du siège de SMA SA.

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

ouest france

Société « Ouest-France »,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.
Siège social : 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00.
www.ouest-france.fr
facebook.com/ouest.france
Twitter : @OuestFrance

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. Louis Échelard.

Directeur des rédactions :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffié, MM. Sébastien Grosmaître, Edouard Reis-Carona.

Membres du Directoire :
M. Louis Échelard, Président,
M. Matthieu Fuchs, Vice-Président,
Directeur Général,
Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys,
M. François-Xavier Lefranc,
M. Philippe Toulemonde.

Abonnez-vous au Pack famille (journal + contenus numériques)
32€/mois au lieu de 41€
Déjà abonné ?
Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (en privilégiant le créneau 12 h - 15 h)
abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Michel Camdessus, Vice-Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard,
Denis Boissard, Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Bertrand Badre, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont.
Mmes Christine Blanc Patin,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quemener, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Rédaction de Paris : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média,
tél. 02 30 88 07 75.
www.additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni, à partir de 85 à 100 % de fibres recyclées.
Eutrophisation : 0.010kg/tonne.

Tirage du mardi 27 décembre 2022 : 507 183